



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
Mardi le 12 mars 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Gadbois, tenue le 7 novembre 2023 à 19h00 au 8305, rue Saint-André à Montréal. (à changer)

PRÉSENTS :

Nathalie Bastien, présidente

Nicolas Monette, enseignant

Geneviève Pagé, enseignante

Mélanie Boutin, technicienne au SDG

François Laliberté Auger, vice-président

Liliane Archambault-Cyr, parent

Valérie Lajoie, Parent

À vérifier

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Karine Lévesque, directrice

Shana Jean, secrétaire

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Nathalie Bastien, déclare la réunion ouverte. Il est 19h10

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Bastien que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

2. ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
L'ODJ est adopté
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
Le PV est adopté.
4. Parole au public

85 élèves identifiés ciblés pour des difficultés. Karine favorise les élèves qui n'ont pas de service pour le tutorat.

Co-enseignement par Muriel et Myriam

Rencontre des parents entre le 1er et le 29 février

Volet sourds : les élèves sont vu en dehors des heures de classe

Saïd fera du soutien en motricité pour les élèves qui ont en perdus durant la grève.

5.4. SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

5.5. JOURNÉE DU 8 AVRIL

Journée pédagogique, 9 mai devient un jour de classe, le vendredi, tout le monde aura des lunettes

5.6. PROJET NUTRI-TENNIS – 9 AVRIL

Tournée Nutri-Tennis – 3e cycle

5.7. CONSENTEMENT DES PARENTS À LA COLLECTE ET À LA TRANSMISSION D'INFORMATIONS PERSONNELLES

6. PRÉSENTATION DES PLANS DE LA COUR D'ÉCOLE

Céline Bonnot, David Murray, Muriel Bontemps

Marie-Bernard Pasquier, Vanessa Cardin-Dubé, ingénieure et Geneviève Céré présentent les plans de la cour d'école.

Geneviève Céré présente e an de mobilisation. Les travaux commenceraient en mai 2-24

Une question est posée en lien avec le gazon synthétique sur la zone amortissante. Des explications sont données.

7. ADOPTION DES GRILLES-MATIÈRES

Sera fait par résolution courriel

8. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

9. STRUCTURE PARTICIPATIVE DU VOLET ALTERNATIF


Initiales de la Présidence


Initiales de la direction